



COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 01 septembre 2021 - PV N°1

PRESENTS : MM. RAIGNIER Christian (Président) - COMBEAU Jean Jacques - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique

EXCUSES : Mme COMBEAU Anne Marie - M. BRIDIER Damien

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 28 ET 29.08.2021

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

N°50062.1 PERIGORD VERT - ST SAUD FOOT

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 mais ne seront pas pénalisées d'une amende financière.

N°50064.1 SORGES MAYOTTE

N°50066.1 JAVERLHAC

N°50067.1 ROUFFIGNAC PLAZAC

N°50070.1 TERRASSON PORTUGAIS

N°50071.1 ST LEON SUR VEZERE

N°50073.1 VILLAC

N°50075.1 CHAMPAGNAC DE BELAIR

N°50078.1 CHENAUD PARCOUL

N°50081.1 BOSSET

N°50082.1 GARDONNE

N°50084.1 NAUSSANNES ST SABINE